



PROGRAMME CARIBEEN SUR LES SARGASSES (SARG'COOP)

COMITE DE PILOTAGE DU 29 octobre 2021

COMPTE-RENDU

Le comité de pilotage débute à 8h30 par les mots introductifs et de remerciements de Mme Gustave-dit-Duflo qui procède à un tour d'horizon des participants. Le comité de pilotage se tenant par visio conférence zoom comptait les membres suivants :

Mme **GUSTAVE-DIT-DUFLO**, Vice-Présidente Région Guadeloupe

Mme **LYDIA BARFLEUR**, Région Guadeloupe

Mme GARNIER ARBAU, Vice-Présidente Région Guadeloupe

Mme ISAAC, Région Guadeloupe

Mme ALDANA ARANDA, Institut Polytechnique National, Mexique

M. VILLANUEVUA ARCOS, Etat de Quintana Roo, Mexique

Mme MUNOZ, Institut Polytechnique National, Mexique

Mme KARCHER, AFD

Mme RAMIREZ, AEC

M. SANIER, CTG

Mme MENGUE, MEAE

Mme CARVAJAL, Etat de Quintana Roo, Mexique

Mme FAROULT, DGOM

M. ROUET, AMO cluster digital

Mme NUBIA SEMA, Etat de Quintana Roo, Mexique

Mme BIENVILLE, Région Guadeloupe

Mme CAPRI, AEC

Mme GARCIA, Etat de Quintanaro, Mexique

Mme DE BLOMAC, AMO télédétection

Mme LEDUC, Ambassade de France à la République dominicaine

M. DUBERTRAND, Ambassadeur Zone Atlantique / DGOM

Mme MARIE-CHARLOTTE, ADEME



M. JOS, CTM

M. CEI, Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre

M.LEGROS, AMO cluster digital

M.MARAGNES, AMO administratif et financier

Mme SORIANO, EUD république Dominicaine

ORDRE DU JOUR

1. Rappel des contraintes opérationnelles et financières du programme SARGCOOP : le respect du cadre de la programmation au sein du Programme de Coopération Territoriale INTERREG
2. Le centre de prévention et de surveillance des algues sargasses :
 - Engagement pour la mise en place d'un scénario de mutualisation des procédés de télédétection des algues sargasses
 - Etat d'avancement du réseau caribéen de la qualité de l'air
3. Le forum caribéen sur les sargasses
 - Engagement sur les modalités de mise en œuvre du forum
 - Validation des spécifications techniques de la plateforme digitale
4. Point sur la révision scientifique des 8 et 9 octobre de l'AAP Sargassum.
5. Questions diverses



Propos introductifs

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle indique que le projet suit son cours, mais de manière inégale, selon les WPs. Elle souhaite que les partenaires développent des échanges plus « engageants » notamment sur la suite du programme. Elle reconnaît que le programme de la matinée de travail sera dense, et invite les participants à un tour de table.

Mme BARFLEUR présente l'ordre du jour du comité de pilotage. Elle rappelle la stratégie régionale de lutte contre les sargasses, qui s'articule autour de 2 axes :

- Le projet Sarg'Coop avec la conférence, la télédétection, le cluster, la qualité de l'air, les actions d'internationalisation,...
- Le Call Sargassum, lancé en 2019, en soutien aux activités de recherche, en collaboration avec notamment avec l'ANR, les collectivités de Guadeloupe et Martinique, et des centres de recherche brésiliens, pour alimenter le forum caribéen des sargasses.

1. Rappel des contraintes opérationnelles et financières du programme SARGCOOP : le respect du cadre de la programmation au sein du Programme de Coopération Territoriale INTERREG

Mme BARFLEUR rappelle les principes de co-construction qui ont présidé à l'élaboration du programme. Sarg'Coop requiert donc une forte collaboration des partenaires. Conçu initialement sur 36 mois, le programme a été prorogé de 6 mois, jusqu'en en décembre 2022, du fait de la crise sanitaire. Cette prolongation a été assortie d'un élargissement du partenariat, avec aux côtés des ministères, des collectivités, des universités et de l'AEC, l'intégration de la République dominicaine et du Mexique. Le partenariat mexicain sera certainement élargi à l'Etat du Quintana Roo, le plus impacté par la problématique des sargasses.

Le programme est réalisé à 60%. Les instances de gouvernance se réunissent régulièrement, comme en atteste la tenue de ce 3^{ème} COFIL. Cette 3^{ème} rencontre a été avancée à octobre 2021 pour évoquer concrètement les engagements des uns et des autres.

Les groupes de travail constitués dans le cadre du projet sont très actifs. Ils se réunissent 2 fois par an, à l'exception de celui relatif à l'internationalisation qui n'a pas pu être réuni jusque-là. Mme BARFLEUR invite les membres du COFIL à davantage s'impliquer d'implication dans les sous-groupes thématiques, car l'on observe une certaine déperdition et des difficultés à produire de concert les livrables attendus par le programme.

Elle encourage les partenaires à participer activement à l'élaboration des documents support du programme, dans une logique de co-construction.

Plus largement, une remobilisation forte des parties prenantes est attendue pour mettre en œuvre le projet de manière optimale.

Mme BARFLEUR rappelle par ailleurs que les activités du projet devront être finalisées au 31 décembre 2022 et que toutes les factures devront être acquittées à cette date ; ce sont les contraintes opérationnelles du programme INTERREG, qui prévoit les dernières remontées de dépenses en mars 2023.

Elle procède ensuite à une analyse plus détaillée des éléments constitutifs et des problématiques idoines du projet : la finalisation des activités de Sarg'Coop, notamment pour le système mutualisé de surveillance, suppose une action diplomatique forte. Les ministères concernés doivent informer les membres du COFIL des modalités d'amorçage des négociations, étant entendu que ce processus s'inscrit dans un temps relativement long.

Sur la qualité de l'air, le projet a bien avancé ; les capteurs seront déployés, mais la poursuite de l'animation du réseau reste une question non résolue, cette dernière devant être très certainement poursuivie dans un autre programme.



De même, la formalisation du cluster s’opérera dans le cadre d’un 2^{ème} programme SARG’COOP. Ce point permet de mettre en lumière les actions qui seront déployées dans Sarg’Coop 1 mais dont la finalisation reste à envisager dans un prochain programme. Ainsi, la concertation avec les acteurs a fait remonter un besoin de partage d’expériences, de davantage d’actions collectives et d’investigation de champs non couverts par Sarg’Coop 1. Ainsi les techniques de barrage et les procédés de valorisation ne sont pas inclus dans l’actuel programme. Mme BARFLEUR estime qu’il faut être proactif, développer une réflexion stratégique et se projeter ensemble dans un prochain projet. La question de la pérennisation du projet actuel est envisagée mais doit s’inscrire dans une réflexion plus profonde sur la volonté d’établir les outils générés par SARGCOOP dans la durée.

2. Le centre de prévention et de surveillance des algues sargasses :

2.1 Engagement pour la mise en place d’un scénario de mutualisation des procédés de télédétection des algues sargasses

A la demande de Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO, Mme BARFLEUR rappelle les WPs et les partenaires impliqués pour chacun d’entre eux. Elle les détaille et indique les scénarios retenus pour chaque WP, notamment pour la télédétection, avec une stratégie en trois temps :

- La mise en ligne éditorialisée des ressources qui pourra être aisément transposable sur la plateforme digitale du programme SARG’COOP.
- L’extension des zones de surveillance à certains territoires. Cette action entrainera peu de développements techniques et favorisera les pays qui ne peuvent bénéficier des systèmes existants. Elle serait réalisée par les porteurs de systèmes actuels.
- La mise en place d’un « géoportail » dédié à la surveillance des sargasses

Mme de BLOMAC présente les aspects techniques du scénario retenu pour la télédétection ; la première étape est celle de la négociation diplomatique, puis financière, l’idée étant d’aider les pays les moins dotés à disposer des informations. Dernière étape, la mise en place du géo-portail qui répondra à des impératifs techniques spécifiques et ne pourra être effective que lorsque les premières questions seront réglées.

M.CEI demande s’il s’agit de disposer d’un outil mutualisé pour prévoir les arrivages et les échouages des sargasses. Il informe les membres du COPIL d’une réunion qui se tiendra bientôt avec Météo France sur ces questions et se propose de relayer ces informations à cette occasion. M.CEI évoque les outils déjà disponibles et comprend l’utilité de développer de nouveaux partenariats et d’intégrer tous les acteurs qui interviennent dans ce champ.

Mme BARFLEUR rappelle que l’état des lieux sur la télédétection est finalisé. Au-delà du système mutualisé de surveillance, le projet doit permettre d’élaborer un guide des bonnes pratiques, basé sur la concertation des acteurs.

Mme de BLOMAC précise qu’il s’agit d’expliquer le rôle et la place de la télédétection et de favoriser le passage vers les phases d’alerte. L’objectif est d’identifier des parties prenantes qui utilisent (ou pas) les systèmes en place et de caractériser l’utilisation qu’ils en font. Ce faisant, Mme de BLOMAC essaie d’atteindre différentes catégories d’acteurs et en ce sens sollicite les partenaires pour la transmission de contacts afin de boucler ce recueil de données.

Mme BARFLEUR rappelle que les partenaires opérationnels de ce WP sont l’OECD, le Mexique, la RD, les collectivités françaises de la zone (Guadeloupe, Martinique, Guyane, St Martin, St Barth). Les partenaires stratégiques sont les ministères français concernés.

Mme LEDUC informe le COPIL de la prise de contacts réalisée au sein du ministère de l’environnement de la République dominicaine afin d’associer plus fortement cette instance au projet.



Mme MUNOZ est inquiète de la participation effective du Mexique au regard du manque de ressources et en l'absence du conventionnement entre la CONACYT et le Gouvernement Mexicain et ce pour prendre en charge la mise en œuvre du projet. Elle s'interroge sur la suite à donner à cette initiative.

Mme BARFLEUR prend note des difficultés rencontrées au Mexique.

2.2. Etat d'avancement du réseau caribéen de la qualité de l'air

Mme BARFLEUR rappelle qu'un AMI a été lancé avec l'OECO en 2020, puis ouvert aux pays du CARIFORUM et de l'AEC. Le 7 avril 2021, les candidatures ont été évaluées et 5 dossiers ont été retenus : Mexique, Cuba, Tobago, Dominique et Sainte-Lucie. Ces pays ont été notifiés. D'autres pays veulent intégrer le projet : Belize et la RD. Mais cet élargissement n'a pas abouti pour le moment car les discussions sont encore engagées. La convention établie pour le suivi du volet études sera transmise rapidement au Mexique.

Cette action comporte un volet « études » en conventionnement avec l'AFD, à hauteur de 300 000 €. D'avril à juin 2021, le DCE a été rédigé et diffusé. Le candidat qui sera retenu devra définir une méthode d'analyse des gaz, faire des prélèvements sur site, élaborer des fiches descriptives et une carte de géo-référencement, en 3 langues. Le marché a été lancé en juillet et le rapport d'analyse des offres a été réalisé en septembre et en octobre. La notification et la réunion de lancement avec l'entreprise retenue seront mises en œuvre rapidement.

Mme BARFLEUR indique que des réunions du groupe thématique seront organisées, en format réduit, avec les lauréats de l'AMI et le prestataire dès notification. Il conviendra alors d'envisager avec les lauréats comment boucler le financement de l'acquisition des capteurs.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO est confiante sur le fait que les capteurs seront installés dans les délais. Mais, de son point de vue, le plus important est de recueillir et de stocker les données pour les mettre à disposition de la communauté scientifique.

Mme ALDANA ARANDA demande combien de pays disposent déjà de capteurs. Il est précisé que seules les collectivités territoriales françaises (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et St Barth) disposent de capteurs.

Par ailleurs, Mme BARFLEUR lui répond que les pays et les territoires concernés par le déploiement sont le Mexique, Cuba, Tobago, la Dominique et Sainte-Lucie. Il convient de profiter de cette l'expérience des collectivités françaises pour positionner ces équipements dans les autres pays.

3. Le forum caribéen sur les sargasses

• Engagement sur les modalités de mise en œuvre du forum

M.LEGROS rappelle les premières étapes mises en place pour l'organisation du cluster, suite au travail de benchmark réalisé par l'AMO ; le mode associatif semble le plus adapté pour le futur cluster caribéen des sargasses, avec en tête des objectifs de souplesse et de légèreté pour s'adapter et avoir le moins de charge possible. Il présente également l'avantage d'assurer la représentativité des toutes les catégories d'acteurs.

L'AMO préconise un fonctionnement en mode projet avec une logique gagnant-gagnant autour de projets structurants.

La première réunion du sous-groupe, prévue en septembre, a été repoussée à une date ultérieure.

M.LEGROS indique avoir initié le travail sur les statuts de la prochaine association qui verra le jour dans Sarg'Coop 2. Dans l'immédiat, il s'agit d'opérer un rééquilibrage des membres, dans la logique de la quadruple hélice, en essayant de mieux représenter la société civile et le monde universitaire. La formalisation du cluster suit son cours mais des actions sont tout de même mises en œuvre pour remobiliser les membres du sous-groupe. L'objectif est de parvenir, à la fin de l'année 2021, à une consolidation de la liste des membres potentiels et de la base bibliométrique.



En 2022, il est prévu d'organiser 2 webinaires thématiques à 6 mois d'intervalle et de prolonger les efforts de mobilisation du groupe de travail.

- **Validation des spécifications techniques de la plateforme digitale**

M.ROUET explique que la plateforme va être l'outil digital du réseau : ce sera un axe de communication entre membres et avec le public externe, une plateforme internationale avec données à fortes valeurs ajoutées, avec de nouvelles fonctionnalités qui pourraient s'ajouter (télé-détection, ...), mais aussi et surtout un outil de travail au quotidien.

Il est essentiel de définir les rôles et responsabilités de chacun et de prendre en compte les contraintes économiques de la digitalisation ; il s'agit en somme de proposer des solutions pragmatiques.

M.ROUET présente la structure de consultation des entreprises mises en place et les différentes briques qui la composent, pour sélectionner les prestataires : le 1^{er} lot porte sur le site web (cahier des charges finalisé) avec une mise en production au 1^{er} mars 2022. Le 2^{ème} lot concerne l'intégration et la gestion des données, le 3^{ème} lot porte sur le community management et l'animation de la plateforme. Enfin, le projet prévoit la création d'un espace de travail collaboratif MS Teams, qui de par les montants prévisionnels et les abonnements en cours au sein de la collectivité régionale, ne nécessite pas de mise en concurrence de prestataires.

M. ROUET présente l'arborescence pressentie pour la plateforme et le lotissement correspondant. Il procède à une revue des fonctionnalités pour chaque lot et attire l'attention du COPIL sur l'ergonomie du site, l'expérience utilisateurs, l'accessibilité notamment pour les personnes handicapées.

Il évoque ensuite les délais de notification et de réalisation des livrables de chaque lot.

Mme BARFLEUR précise que le WP embarque tous les partenaires du programme, à la différence de celui relatif à la qualité de l'air.

Elle souligne le lien existant avec le call sargassum pour enrichir la base de données et la plateforme de données scientifiques.

Mme de BLOMAC rappelle que le timing du lot 2 est lié à celui des autres activités évoquées précédemment. Elle s'inquiète d'un retard possible, du fait du temps nécessaire aux négociations diplomatiques. Des jeux de données peuvent être envisagés en attendant l'API géographique.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO évoque le réseau SargNet et les excellentes publications et les rapports de gestionnaires qui en émanent. Elle estime qu'il serait intéressant de prendre leur attache pour alimenter le géo-portail.

Mme BARFLEUR confirme et précise que le fonctionnement de SargNet est aujourd'hui assez simple (souscription à une liste de diffusion). Elle est persuadée que les membres de ce réseau seront intéressés à s'adosser à cet outil élaboré.

Un membre du COPIL interroge l'AMO cluster sur la modération des inscriptions au cluster.

M. ROUET répond que la plateforme sera ouverte mais que les organismes qui souhaiteront l'intégrer devront renseigner un questionnaire détaillé ; les inscriptions ne seront donc pas automatiques et les informations ainsi renseignées permettront de les modérer.

Mme de BLOMAC demande si les données de la plateforme seront malgré tout en accès libre.

M. ROUET répond par l'affirmative et indique que les résultats de l'étude de préfiguration plaident pour ce libre accès.

Il insiste sur le fait que la plateforme ne devra pas fonctionner en silo et devra reposer au contraire sur un écosystème de rédacteurs et système ouvert d'administration.

4. Point sur la révision scientifique des 8 et 9 octobre de l'AAP Sargassum.

Mme BARFLEUR informe le COPIL sur la tenue, les 7 et 8 octobre 2021, de la revue scientifique des projets retenus dans le cadre de l'AAP Sargassum ; à cette occasion, les 11 consortiums de



chercheurs ont donné un aperçu de leurs travaux au comité scientifique, présidé par Mme SOUZA PINTO et intégrant M.MILLEDGE, M.GONI, et Mme CUMBERBATCH.

Les avancées sont jugées encourageantes puisque la moitié des projets ont atteint les objectifs en dépit de la pandémie. Pour les autres, les contraintes sanitaires, administratives et financières, amènent à reconsidérer le calendrier.

Un travail de communication a été engagé avec l'ANR, dans le respect de la sensibilité des données scientifiques et des prévisions de publication de chaque équipe. Globalement, cette réunion s'est tenue dans un bon esprit, elle a favorisé un renforcement d'une communauté de vue, et a permis d'entrevoir des collaborations possibles entre consortiums.

2 mini-films sont en cours de production pour mettre en lumière ce qui aura été fait. Ils seront finalisés pour la mi-décembre.

Une autre revue de gestion est prévue d'ici la fin de l'année.

Mme MARIE-CHARLOTTE s'interroge sur le calendrier à revoir.

Mme BARFLEUR répond que les conventionnements tardifs n'ont pas permis de respecter les protocoles de recherche initialement prévus, mais que le calendrier de l'AAP reste le même.

Mme ALDANA ARANDA demande si l'appel de l'ANR qui vient d'être envoyé au Mexique est en connexion ou indépendant du Call Sargassum.

Mme BARFLEUR explique qu'il vient en complément du premier, avec un focus sur le Mexique. La Région Guadeloupe n'est pas financeur, mais a été tenue informée.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO confirme que la Région n'est pas partie prenante. Cet AAP est piloté par l'ANR avec le CONACYT et les agences régionales brésiliennes. Il complète le premier, mais les CL françaises ne sont pas engagées.

5. Questions diverses

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO rappelle que le projet Sarg'Coop a une « date de péremption » et que les partenaires ont des comptes à rendre aux gestionnaires du programme INTERREG.

Elle regrette que le COPIL n'ait suscité que peu d'interactivité et comprend qu'il est peut-être difficile pour les nouveaux arrivants dans le projet de se prononcer et de participer activement à son animation. Aussi préconise-t-elle que les prochaines sessions de travail permettent de partager une information plus précise, WP par WP, afin de permettre à chacun de s'engager pleinement en connaissance de cause.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO indique qu'un travail en bilatéral entre la Région et les ministères doit être engagé pour mobiliser les partenaires via les ambassades.

Mme MENGUE assure la Région et ses partenaires que le MAE est à leur disposition pour contacter les partenaires, engager les négociations y compris pour la deuxième version du projet.

Mme FAROULT relaiera le message à M.DUBERTRAND

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO remercie tous les participants et les interprètes pour le travail accompli, et clôt le COPIL.

Fin de la réunion : 11h45.